

Les dossiers du Conseil

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 30 septembre 2016 en session ordinaire sous la présidence du Maire Philippe Cartailier.

Absents excusés : François Boileau, Nelly Fauchoux, Cécile Perrin

Le compte rendu du conseil municipal du vendredi 26 août 2016 est approuvé à l'unanimité

Désignation d'une secrétaire de séance : Marie-Laure Redon

Validation du projet de la station d'épuration de Villeneuve-l'Abbé

Ce projet, établi par le maître d'œuvre EGIS EAU, concerne la création d'une nouvelle unité de dépollution des eaux usées à Villeneuve l'Abbé.

Il s'agit d'une station de type macrophyte (avec des roseaux) comptant deux bassins : un à l'emplacement de l'ancienne station et un au-dessus.

Il nécessite le renforcement des pompes de relevage de Villeneuve l'Abbé et de Buxerolles (avec déplacement) afin d'envoyer les eaux usées dans le bassin le plus haut.

Un estimatif du montant des travaux a été fourni par le maître d'œuvre, le dossier peut désormais être déposé auprès du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne afin de solliciter des subventions de leur part.

Tarifs de la garderie scolaire

Les tarifs de la garderie demeurent inchangés depuis de nombreuses années (1,52 € la garde, tarif plafonné à 30 € par mois).

Une hausse est proposée et validée par l'ensemble du conseil : 1,60 € la garde, tarif plafonné à 40 € par mois) à compter du 1^{er} janvier 2017.

Budget Communal : Décision Modificative n°1

D'une part, le montant de la part du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales est plus élevé que celui budgétisé en mars, il est donc nécessaire procéder à une décision modificative.

D'autre part, une ligne concernant la gestion et l'entretien des réseaux est modifiée.

Présentation du projet d'aménagement de la place du Bourg

Le plan d'aménagement de la place de Saint Ignat est présenté à l'ensemble du conseil.

Le Conseil départemental subventionne une partie des travaux, l'autre partie reste à la charge de la commune. Les travaux commenceront dès cet hiver avec les travaux du SIEG.

Une réunion d'information destinée aux habitants de Saint Ignat sera organisée.

SIEG : projet 2018

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et Télécom et de renforcement des réseaux électriques débuteront rue du Moulin à Champeyroux début octobre.

Il est décidé que le programme d'enfouissement des réseaux se poursuivrait en 2018 rue du Château d'eau et rue des écoles (en partie) à Champeyroux. Le SIEG subventionne ces travaux, la part communale est d'environ 58 000 €.

Un transformateur relais sera installé par ErDF afin de renforcer le réseau rue des Côtes du Lac à Villeneuve-l'Abbé.

Questions diverses

- Suite à la visite du Sous-Préfet, M. Valembois, et à l'envoi d'un dossier de demande de subvention en préfecture, une aide financière représentant 30 % du montant des travaux a été allouée pour la réalisation d'un parking aux normes d'accessibilité (dans le cadre de notre AD'AP) à l'arrière de la mairie. Cette subvention est d'un montant de 4 231 €.

- La taille des haies du cimetière va être confiée à une entreprise spécialisée.

Après consultation de 3 paysagistes, le devis de l'entreprise « SCEA Coursière », le moins disant, a été retenu.

- A compter du 1^{er} janvier 2017, les horaires de travail de Mme Peirin, secrétaire de mairie, seront modifiés :

- Lundi : 8h-17h
- Mardi : 8h-17h30
- Jeudi : 9h-19h
- Vendredi : 8h-16h
- Samedi, le 1^{er} du mois : 10h-12h

Les horaires d'ouverture au public seront les suivants :

- Lundi : 14h-17h
- Mardi : 10h-12h
- Jeudi : 14h-19h
- Samedi, le 1^{er} du mois : 10h-12h

- Des habitants de la Côte Rouge ont adressé une pétition aux maires concernés (Saint Ignat, Maringues et Saint Laure) et à la gendarmerie.

Ils décrivent leur sentiment d'insécurité : vol de voiture, de matériel, intrusion dans les propriétés privées.

Une réunion d'information avec les habitants de la Côte Rouge va être organisée en présence de représentants de la gendarmerie nationale.

- L'effectif de l'école primaire est de 96 élèves. De nombreux enfants déjeunent à la cantine et participent aux Temps d'Activités Périscolaires.

Une réunion avec les nouveaux parents délégués est organisée par la Municipalité jeudi 13 octobre à 18h30 afin de répondre à certaines interrogations et de travailler en étroite collaboration.